

**BUREAU VERITAS**  
Certification



## **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU CONTRÔLE DE PRODUCTION EN USINE**

Certificat N°: **1035-CPR-ES055768**

En vertu du règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011, qui établit les conditions harmonisées de commercialisation de produits de construction, il a été vérifié si les produits

### **COMPOSANTS POUR STRUCTURES EN ACIER**

<b>Norme:</b>	<b>EN 1090-1:2009+A1:2011 – Composants structurels en acier et aluminium. Partie 1 : conditions requises pour l'évaluation de la conformité des éléments structurels</b>
<b>Classe d'exécution selon UNE EN 1090-2: 2011:</b>	<b>EXC1, EXC2, EXC3, EXC4</b>

Fabriqués par l'entreprise :

**MONTAJES PEDRO, S.L.**  
**Polígono Industrial de GUARNIZO, P.220**  
**39611 GUARNIZO. CANTABRIA**

À l'usine/aux usines de fabrication :

**1.- Polígono Industrial de GUARNIZO, P.220**  
**39611 GUARNIZO. CANTABRIA**

Sont soumis par le fabricant à un contrôle de production et de fabrication, si les essais initiaux correspondants ont été réalisés et si l'organisme notifié Bureau Veritas Certification, a effectué l'inspection initiale de contrôle de production de l'usine et réalise périodiquement la surveillance et l'évaluation permanentes du contrôle de production de l'usine établies dans l'annexe ZA de la norme /des normes harmonisée/s EN indiquée/s

Ce certificat atteste que toutes les exigences relatives au respect des dispositions de conformité décrites dans l'annexe ZA de la norme harmonisée indiquée ont été appliquées et habilite le fabricant ou son représentant à apposer le marquage CE

Ce certificat restera valable, si les conditions établies dans la ou les normes harmonisées indiquées, les conditions de fabrication de l'usine et le système de contrôle de production de l'usine n'ont pas changé de façon significative

Date d'émission initiale: **16 mai 2014**

Date de modification: **08 juillet 2020**

Date d'expiration: **15 mai 2023**



**Mónica Botas**  
Directora de Certificación

